



TRANSACTION

TVA en vigueur : 20%

Honoraires de négociation

(Vente d'habitation, stationnement, immeuble)

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres.

Transaction vente:

Rémunération forfaitaire de 3500 € TTC auquel s'additionne le pourcentage suivant:

- Pour un prix de vente compris entre 0€ et 150000 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150001 € et 300000 €: 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300001 € et 600000 €: 4.5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 600001 € et 1000000 €: 4 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 1000000 €: 3.5 % TTC du prix de vente.

Le redevable des honoraires est le vendeur (ou l'acquéreur dans le cadre de successions et selon conditions générales du mandat)

LOCATION

Honoraires de location*

(Montant TTC identique pour chacune des parties, bailleur et locataire)

	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux de sortie
zone tendue	10€TTC/m ²	3€TTC/m ²
zone très tendue ABIS	12€TTC/m ²	3€TTC/m ²
Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur)		150€TTC
Location stationnement (forfait identique pour chaque partie)		150€TTC

GESTION LOCATIVE

Forfaits

(Montant exprimé en % HT de l'encaissement)

Service Initial	6% HT
Service Confort	7% HT
Service Privilège	8% HT

Autres services

Forfait gestion de garage	12.5% HT des sommes encaissées
Honoraires location baux commerciaux	10%TTC du loyer triennal hors charges
Options et prestations hors forfait	Nous consulter

Assurance garantie loyers impayés : 2.2% TTC des sommes encaissées

AUTRES PRESTATIONS

Honoraires vente locaux, mur et boutique	10% TTC du prix de vente
--	--------------------------

Dans le cadre d'une vente en inter-cabinet, mandat de recherche ou délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux prévus dans le barème de l'agence ayant été mandaté pour la vente.